

Rapport du Panel consultatif du secteur privé

Jeudi 20 novembre 2008

67^{ème} Réunion plénière de l'ICAC Ouagadougou, Burkina Faso

Bon après-midi,

Au nom du Panel consultatif du secteur privé de l'ICAC, c'est avec plaisir que je présente le rapport de nos activités de ces 12 derniers mois. Dans ce cadre, je dois vous transmettre les excuses de notre Président M John Mitchell et celles de notre vice-président le Dr Sebahattin, qui ne sont pas en mesure d'être présents aujourd'hui.

Lors des réunions du PSAP, à la réunion plénière et lors de sa réunion au milieu de l'année, le Panel a discuté des principaux enjeux auxquels le secteur privé est confronté dans l'industrie cotonnière globale et envisagé des éléments de réponse. Parmi ces enjeux, on peut citer :

1. La viabilité économique de la filière cotonnière globale.

Le comité a envisagé la fragilité de la santé économique de l'ensemble de l'industrie cotonnière qui est exacerbée par la récente crise financière globale. Cette crise a des répercussions sur la disponibilité du capital : elle impacte la demande des consommateurs et accroît les coûts des intrants. Dans ce contexte, le Panel a examiné le débat naissant sur l'intervention gouvernementale dans les marchés et les industries.

Le Panel encourage fortement le Comité à maintenir son soutien pour la poursuite des efforts réalisés pour le libre-échange du coton et l'élimination des programmes de soutien des prix, qu'ils soient intérieurs et à l'exportation. Dans les cas où les gouvernements des pays membres de l'ICAC estiment qu'il est impératif de fournir un support provisoire, le Panel conseille vivement à ces gouvernements de faire preuve d'intelligence et d'esprit de consultation dans la formulation des politiques, afin de veiller à ce que les intérêts de tous les secteurs du secteur privé ne soient pas négligés ou que la fonctionnalité du marché cotonnier ne soit pas compromise.

Par ailleurs, la réglementation du marché devrait viser à renforcer l'utilité, la transparence et la liquidité du marché et éviter la bureaucratie inutile et l'affectation inappropriée des ressources.

2. L'impact de l'introduction de systèmes de négoce du carbone, dans l'agriculture, en général, pour le coton, en particulier.

Le Panel a identifié l'émergence du marché global du carbone comme une opportunité et une menace pour la filière cotonnière. A ce stade, le rôle de l'agriculture dans de tels programmes n'est pas suffisamment clair. Toutefois, le Panel gardera un œil attentif sur cette question et cherchera à intégrer ce sujet de manière appropriée dans une prochaine réunion plénière.

3. La performance sociale, environnementale et économique de la production cotonnière.

Le Panel recommande le travail du Panel d'experts sur la SEEP, à la lumière de l'intérêt grandissant des consommateurs pour notre rayon d'action. A cet égard, nous pensons que la filière cotonnière dispose d'un avantage concurrentiel naturel par rapport à notre concurrence primaire, à savoir les fibres synthétiques.

Le Panel a identifié la nécessité de revoir la normalisation des qualités environnementales. L'étiquetage environnemental manque de cohérence et de transparence, ce qui entraîne une confusion sur le marché et la perte potentielle de l'intégrité du marché.

4. Taille, densité et conditionnement des balles.

Le Panel a pris connaissance des résultats de l'étude sur les balles de l'ICAC de novembre 2008. Cette étude a identifié un vaste éventail de tailles, de densités, d'emballage et de matières de cerclage des balles. Le Panel recommande que le Comité recueille les opinions de diverses associations de filature textile afin de déterminer si une configuration clairement préférée existe pour la taille et l'emballage des balles au sein de l'industrie de la filature. Le cas échéant, le Panel réaliserait une évaluation rudimentaire des coûts et des bénéfices d'une évolution vers une norme pour l'industrie en sollicitant les remarques de divers participants nationaux et internationaux de la chaîne d'approvisionnement du coton. Le Panel présenterait ses résultats lors de la prochaine réunion plénière en 2009.

5. La discrimination à l'encontre de l'Ouzbékistan basée sur ses pratiques en matière de main-d'œuvre dans la production cotonnière.

Il a été demandé au Panel de répondre à la décision, prise cette année par un important détaillant textile, d'interdire l'utilisation de produits en coton ouzbek en raison du recours à la main-d'œuvre enfantine dans ce pays. Le Panel a immédiatement transmis cette question au Secrétariat, qui, à son tour, a impliqué les agences internationales appropriées. Le Panel approuve la manière avec laquelle le Secrétariat a répondu à cette question importante et sensible.

6. Le Forum international pour la promotion du coton.

Le Panel soutient le travail réalisé par l'IFCP pour l'image de notre produit. En particulier, l'identification et la correction des inexactitudes, contenues dans le matériel promotionnel de produits concurrents, constituent des étapes importantes de ce programme. La filière cotonnière doit conserver une image publique positive, si elle souhaite garder une part de marché, et le travail de l'IFCP est un composant important de cet objectif.

7. Soutien à l'adoption généralisée du coton Bt.

Le Panel reconnaît l'énorme avantage de l'utilisation du coton Bt dans les communautés où ce dernier a pu être introduit en tant que solution de remplacement au coton traditionnel. Le Panel encourage fortement tous les pays producteurs de coton à rendre cette technologie disponible pour ses participants. La capacité de ces organismes de réglementation à contrôler et à mettre en place de manière efficace des protocoles stricts requis par le fabricant représente un aspect essentiel de cette démarche.

Le dernier sujet de discussion concernait la nomination des représentants du PSAP pour les douze prochains mois. Comme nous l'annoncions lors de la réunion du milieu de l'année, notre Président, M. John Mitchell, s'est retiré après avoir occupé son poste pendant trois ans et le Dr Sebahattin Gazanfer de la Turquie le remplace. M. Richard Haire (Australie) a été désigné au poste de vice-président. Le Panel a l'intention de réaliser une rotation annuelle du poste de Président. Le Panel remercie M. Mitchell pour son leadership remarquable au cours de cette période et pour avoir veillé à ce que le PSAP atteigne son objectif de conseiller de l'ICAC sur des questions importantes pour le secteur privé de manière pertinente et en temps opportun. Le Panel envisage de se réunir de nouveau à deux reprises l'année prochaine.